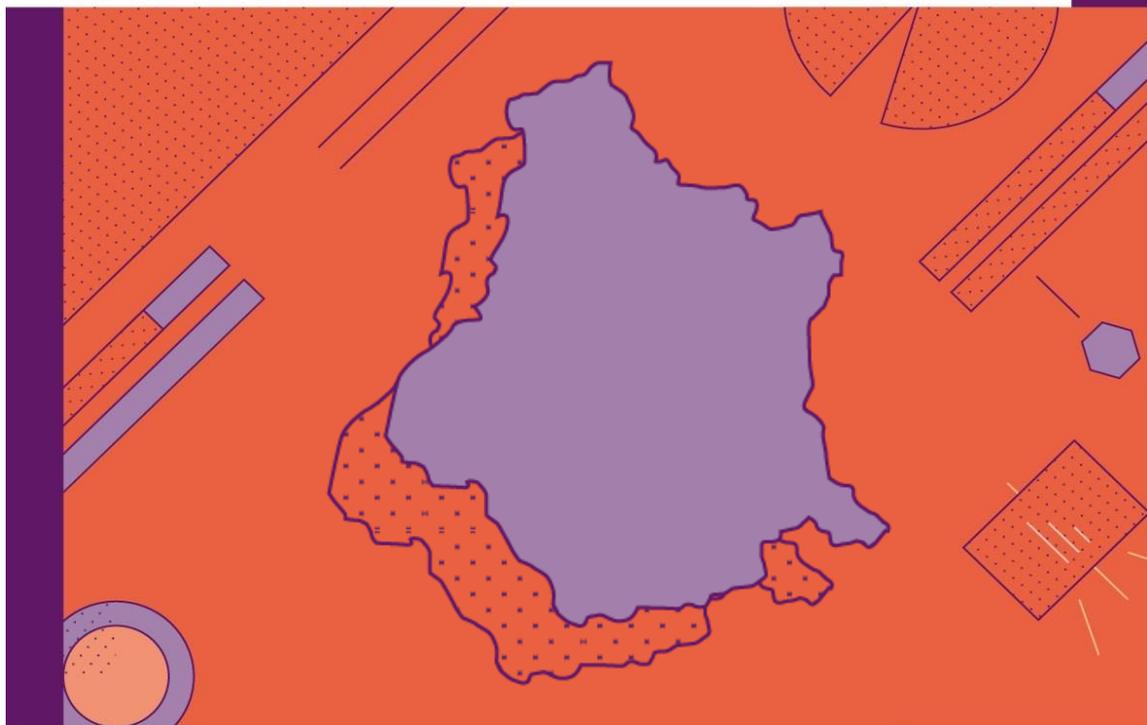


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

1er
semestre
2024

Région Centre Val de Loire



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé - page 3

La demande d'emploi - page 4

Les reprises d'emploi - page 6

Les maintiens dans l'emploi - page 7

La création d'activité - page 8

Les contrats aidés - page 8

Les entrées en formation - page 9

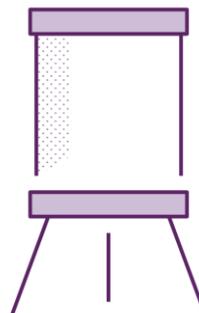
L'alternance - page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 11

L'emploi accompagné - page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph - page 13

Les données locales - page 14



Des créations d'emplois insuffisantes pour faire baisser le chômage

Sur le marché du travail, l'emploi a marqué le pas en 2024 avec un rythme de créations d'emplois insuffisant pour absorber la hausse de la population active, soutenue par la montée en charge de la réforme des retraites. Selon l'Insee, le taux de chômage repartirait légèrement à la hausse pour atteindre 7,5 % en fin d'année au niveau national.

Avec plus de 17 000 personnes inscrites au chômage à fin juin 2024 dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap repart à la hausse depuis mi 2023

A fin juin 2024, le nombre de DEBOE a augmenté de près de 2 000 personnes en un an, soit une progression de 13,0 % alors que pour l'ensemble des publics, la hausse est limitée à +0,2%.

Outre l'impact de la conjoncture économique, l'augmentation du nombre de DEBOE, qui concerne l'ensemble des régions, s'explique probablement par une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées (+5 % en 2023 au niveau national). Cela s'est traduit par une hausse du nombre de personnes en emploi (+8 % en un an au niveau national), et vraisemblablement une hausse du nombre de demandeurs d'emploi.

Une légère augmentation des recrutements de personnes handicapées en région mais une diminution des maintiens dans l'emploi

Les embauches de personnes handicapées, qui représentent 5,0% de l'ensemble des embauches, sont en légère augmentation : plus de 3 500 demandeurs d'emploi handicapés ont accédé à un emploi en région au 1er semestre 2024.

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph et de Cap emploi est quant à lui en diminution (-5% en un an) avec plus de 700 personnes handicapées maintenues dans l'emploi au 1er semestre 2024.

Les personnes handicapées continuent d'accéder largement aux dispositifs de formation et d'accompagnement

Les personnes handicapées accèdent à la formation dans des proportions voisines à l'ensemble des publics : près de 3 000 demandeurs d'emploi handicapés sont entrés en formation en 2023, soit 7,9 % du total.

En outre, le dispositif d'emploi accompagné, qui permet aux personnes handicapées d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail, continue de monter en régime : 359 personnes handicapées sont accompagnées à fin juin 2024, soit une croissance de 20 % en un an.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

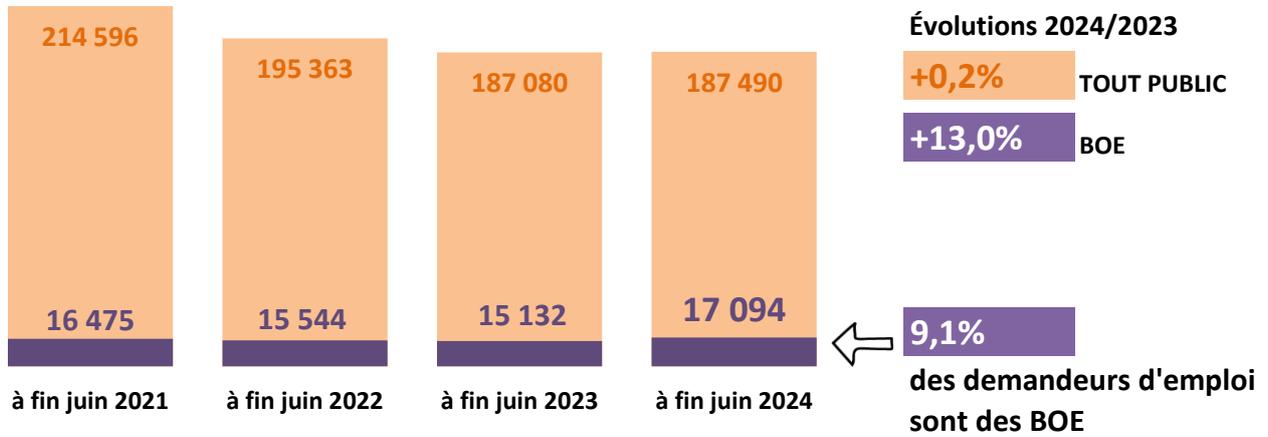
	Centre-Val-de-Loire	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	687 000	44%	19 768 200	48%
Bon	594 900	38%	14 339 600	35%
Assez bon	211 700	13%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	80 500	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	1 192 000	76%	31 823 500	77%
Oui	382 100	24%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	73 700	5%	1 744 700	4%
Oui, modérée	162 900	10%	4 217 700	10%
Non	1 337 400	85%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	32 400	2%	903 800	2%
Un peu	258 500	16%	6 452 400	16%
Aucune	1 282 900	82%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	21 800	1%	447 200	1%
Un peu	100 700	6%	2 445 600	6%
Aucune	1 451 500	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	25 500	2%	751 500	2%
Un peu	94 800	6%	2 643 900	6%
Aucune	1 453 600	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	1 413 600	90%	37 552 500	91%
Oui	160 400	10%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	1 446 600	92%	38 205 500	92%
Oui	127 600	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

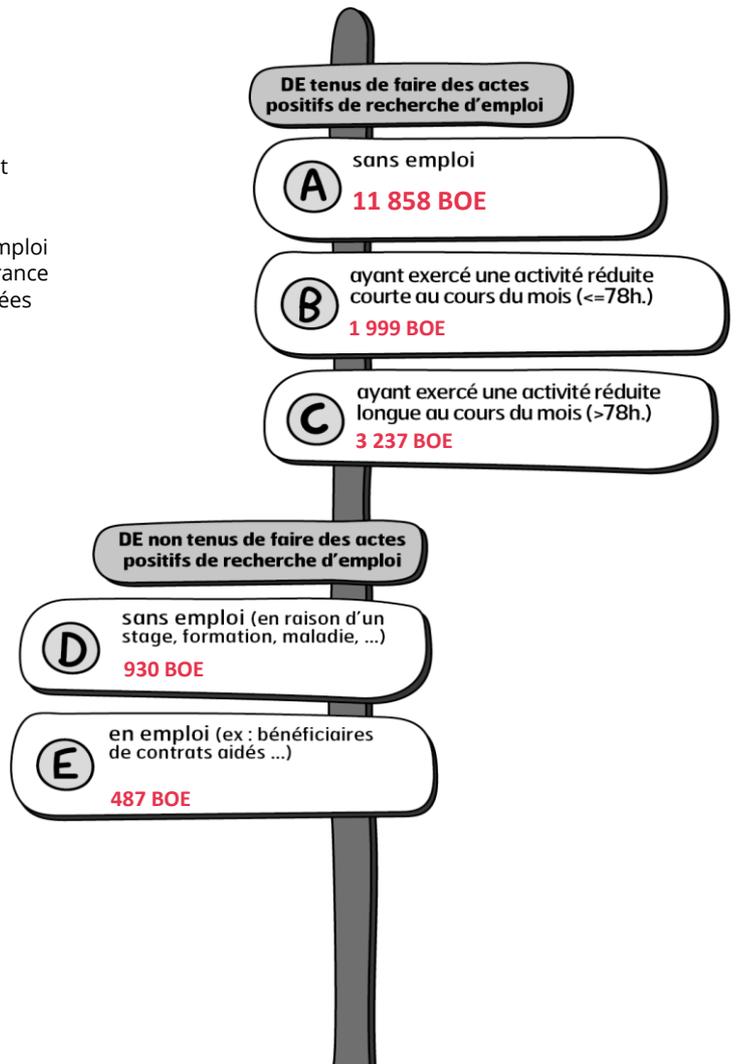
Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de

Les catégories de demandeurs d'emploi

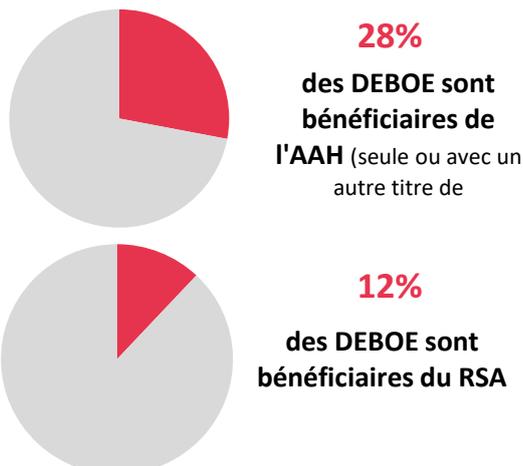
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à France Travail sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



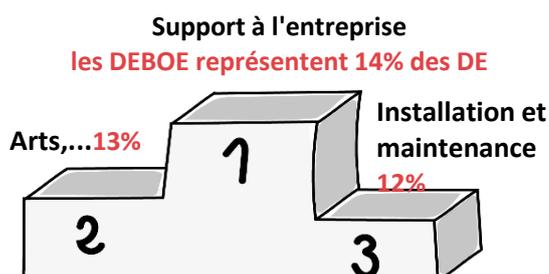
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
52%	 FEMMES	52%
53%	50 ANS ET + 	28%
22%	NIVEAU < CAP	17%
36%	 BAC ET +	49%
41%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	33%
56%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	46%
23%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	17%
853 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	673 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 20% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 20% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	TRANSPORT ET LOGISTIQUE 11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

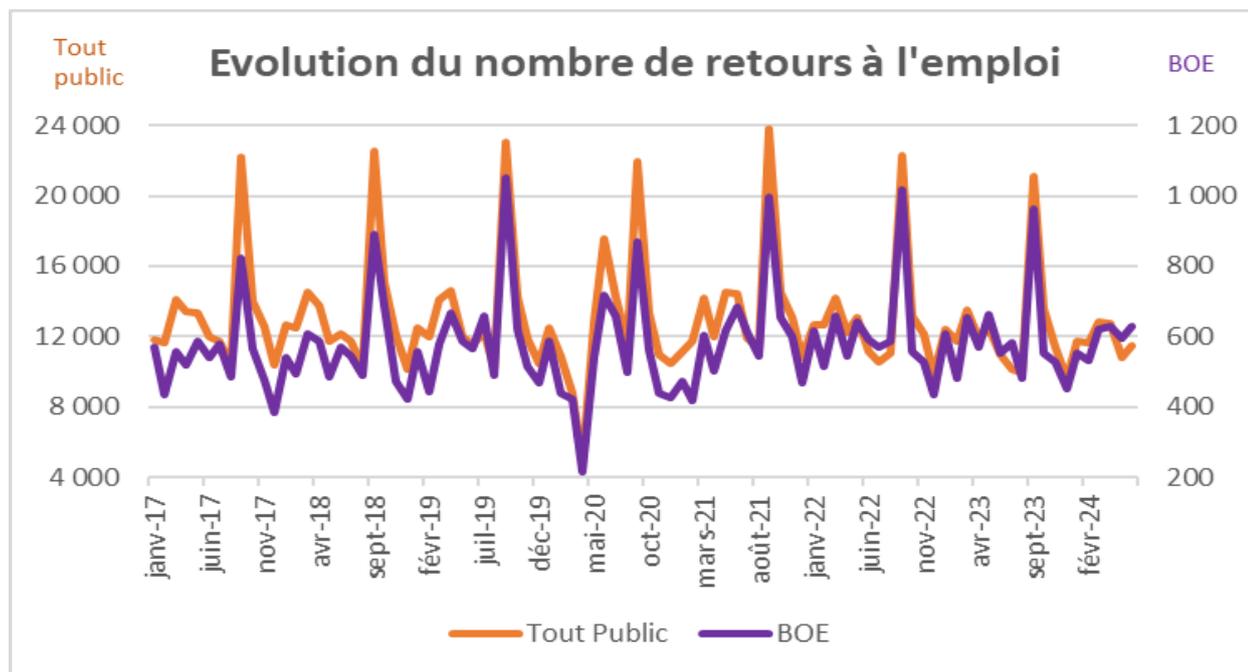


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 9% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Jan-juin 2024 Evolutions 2024/2023

Tout public	71 263	-2%
BOE	3 556	1%
% BOE	5,0%	

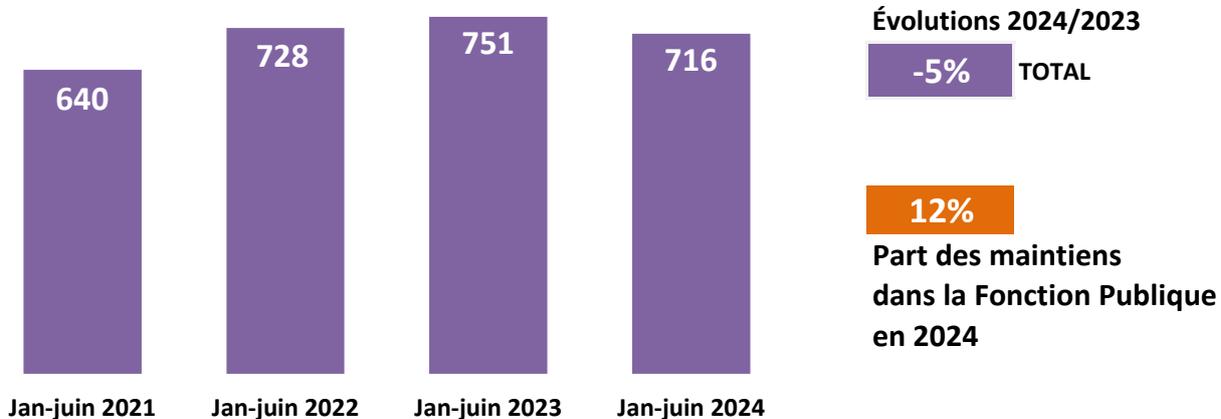
Lecture : au 1er semestre 2024, 71 263 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 3 556 BOE, soit 5,0% du total

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

	REGION	France
FEMMES	62%	62%
50 ANS ET PLUS	47%	48%
BAC ET +	62%	66%
CADRES	9%	10%
HANDICAP MOTEUR	56%	59%
MALADIES INVALIDANTES	23%	19%
HANDICAP AUDITIF	9%	11%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	43%	47%
20 SALARIES ET +	71%	71%

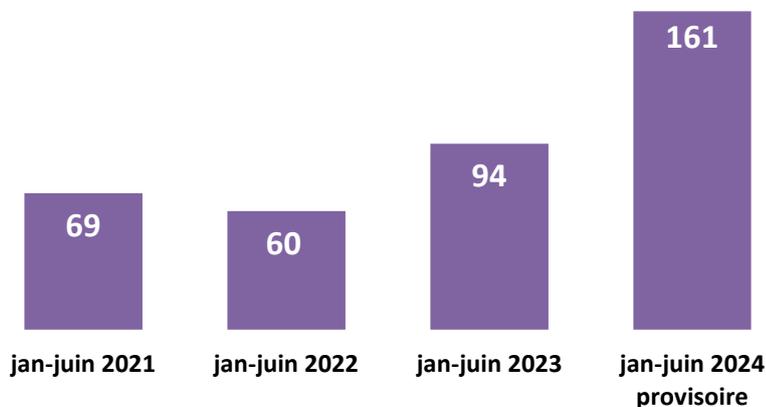


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2024.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2024/2023

+71%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2023

46%

FEMMES

25%

50 ANS ET +

52%

BAC ET +

Les contrats aidés

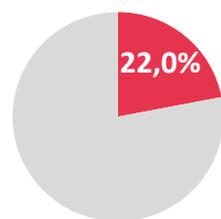
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

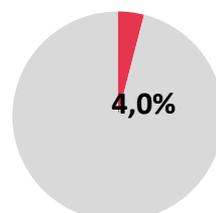
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 122 PEC pour les BOE

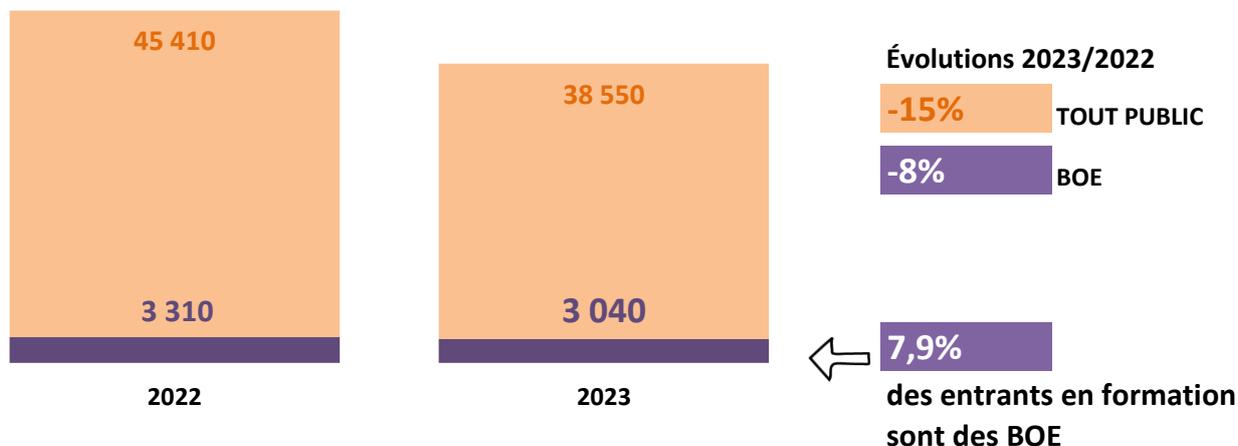
(au 1er semestre 2023, la part était de 22,0%)

PART DES BOE DANS LES CIE EN RÉGION



= 10 CIE pour les BOE

ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES DEBOE ENTRÉS EN FORMATION EN 2023

	REGION	France
FEMMES	53%	53%
50 ANS ET PLUS	37%	39%
BAC ET +	40%	43%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	27%	27%

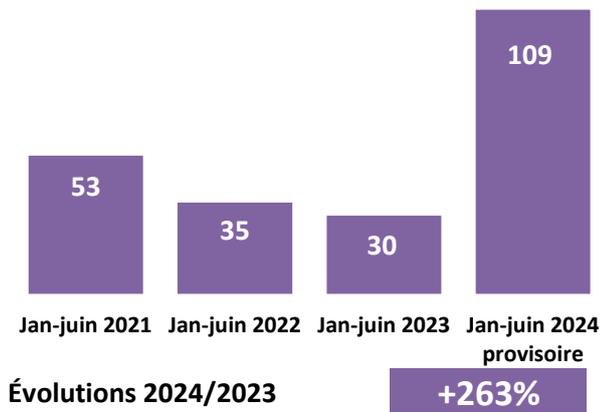
Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

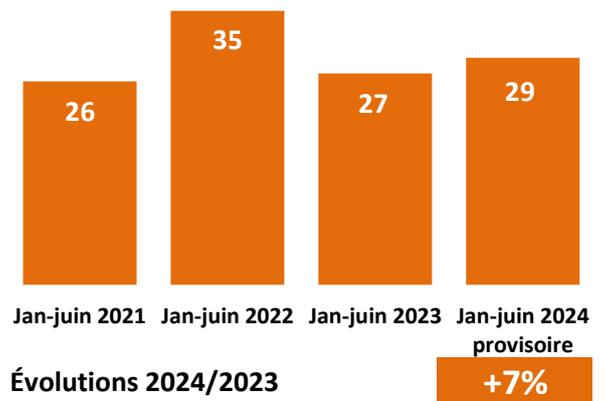
- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2023

FEMMES	32%
BAC ET +	24%
- DE 18 ANS	38%
AGE MOYEN	22 ans
20 SALARIÉS ET +	31%
- DE 10 SALARIÉS	52%

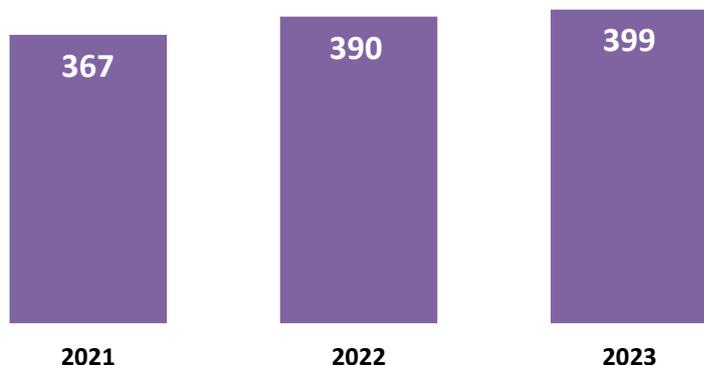
RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2023

43%	FEMMES
21%	BAC ET +
46%	45 ANS ET +
40 ans	AGE MOYEN
38%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

11

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2023/2022

+2%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin juin 2024

415



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin décembre 2023)

REGION France

	REGION	France
FEMMES	25%	30%
50 ANS ET PLUS	59%	66%
BAC ET +	28%	30%
HANDICAP MOTEUR	28%	34%
HANDICAP MENTAL	22%	19%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	29%	31%
20 SALARIES ET +	39%	35%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2024)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	359	+20%
FRANCE ENTIERE	9 368	+14%
% REGION	3,8%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2024)

	REGION	France
FEMMES	39%	39%
MOINS DE 26 ANS	34%	35%
TROUBLES DU PSYCHISME	42%	37%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	10%	21%
TROUBLES COGNITIFS	13%	16%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	18%	15%
DEFICIENCES MOTRICES	5%	5%
AUTRES DEFICIENCES	12%	6%
NON PRECISE	0%	0%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2024)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	46%	48%
DONT FONCTION PUBLIQUE	22%	23%
DONT CDI	45%	51%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

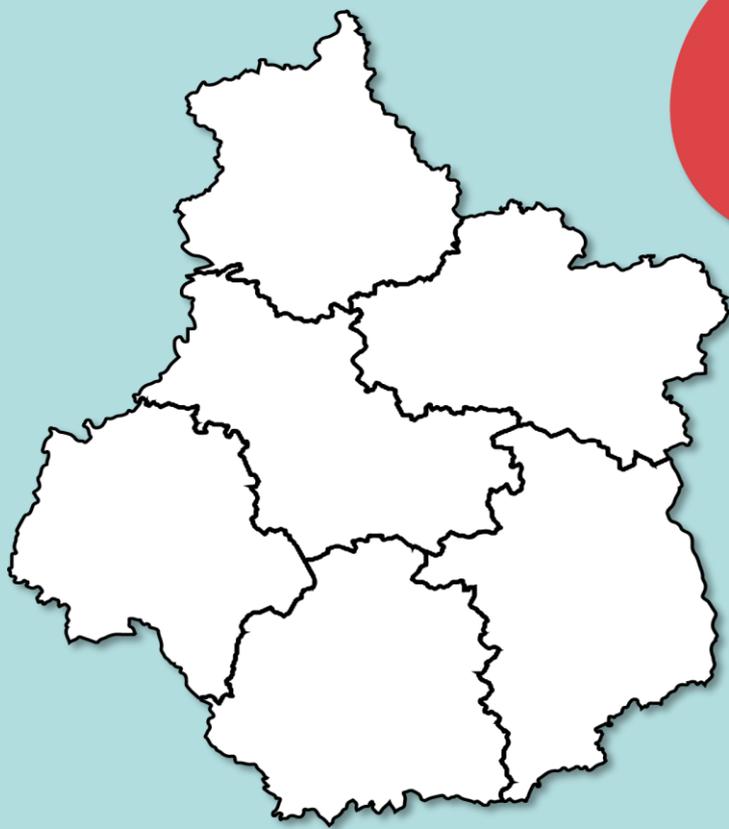
La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur trois y répondent.

Au 1er semestre 2024, près de 500 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH AU 1er SEMESTRE 2024

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	376	10 059	101	2 118
Taux de réponse	46%	48%	33%	30%
SATISFACTION GLOBALE	98%	98%	100%	97%
dont % tout à fait satisfait	83%	84%	81%	75%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	95%	96%	99%	98%
dont % tout à fait utile	73%	73%	69%	73%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	80%	77%	82%	84%
dont % très facile	20%	22%	19%	19%
DELAI D'OBTENTION DE L'AIDE	96%	94%	96%	93%
dont % tout à fait satisfait	63%	67%	64%	59%



DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	487 132	+6,6%	5 272 005	+1,3%	9,2%	128 908	26%
REGION	17 094	+13,0%	187 490	+0,2%	9,1%	4 742	28%
18-Cher	1 884	+0,4%	20 446	-3,2%	9,2%	781	41%
28-Eure-et-Loir	2 758	+15,1%	31 157	+1,1%	8,9%	786	28%
36-Indre	1 708	+10,1%	14 133	-3,2%	12,1%	430	25%
37-Indre-et-Loire	3 615	+7,6%	46 239	+0,9%	7,8%	1 055	29%
41-Loir-et-Cher	2 787	+18,5%	22 003	+0,9%	12,7%	729	26%
45-Loiret	4 342	+20,7%	53 512	+1,1%	8,1%	961	22%

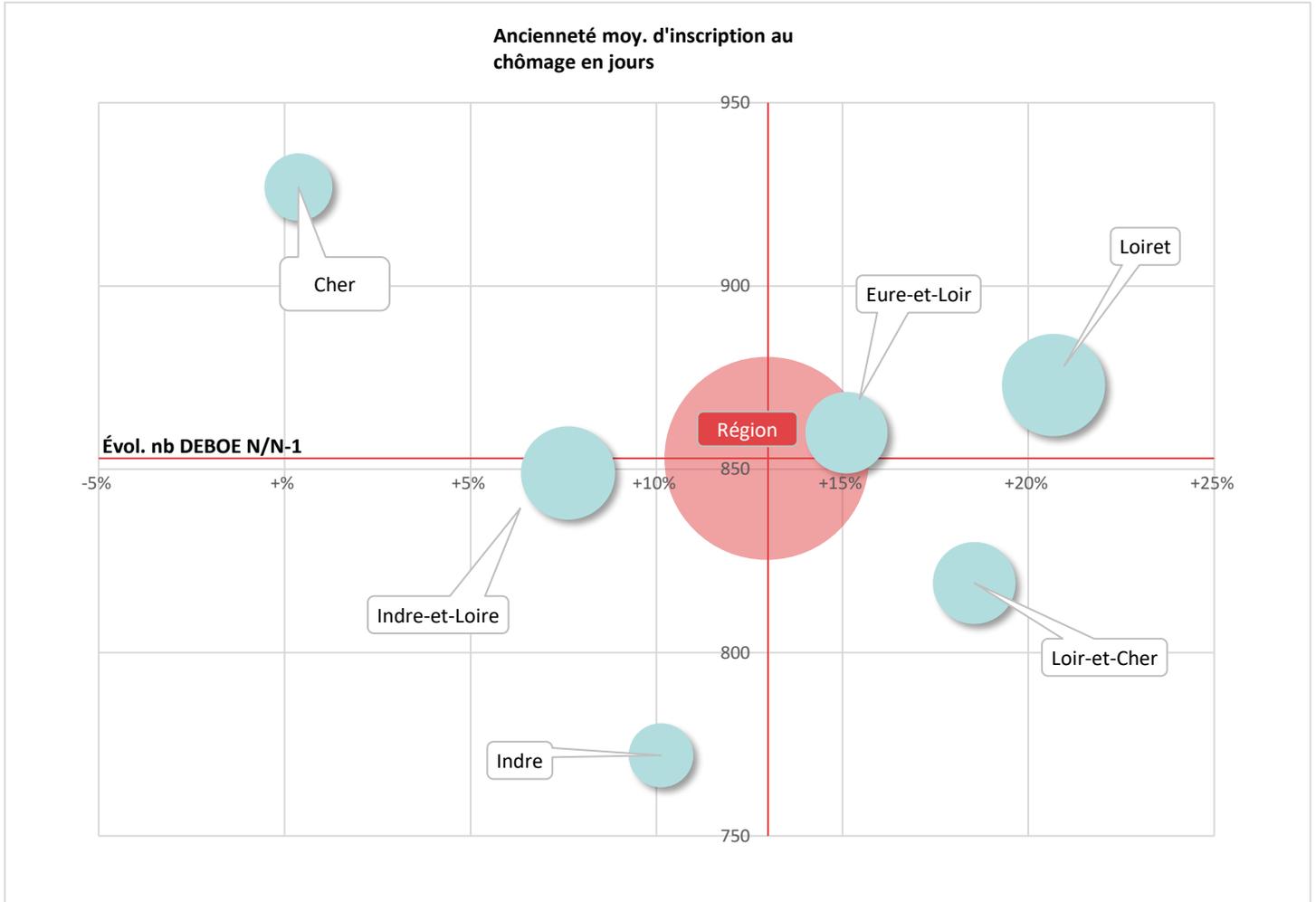
* Lecture : au niveau national, 128 908 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 26% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	815	-36	650	-17	+165
REGION	853	-45	673	-10	+180
18-Cher	927	-53	704	-15	+223
28-Eure-et-Loir	860	-36	669	-4	+191
36-Indre	772	-87	658	-18	+114
37-Indre-et-Loire	849	-33	683	-5	+166
41-Loir-et-Cher	819	-49	688	-22	+131
45-Loiret	873	-34	652	-8	+221

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 815 jours, soit 165 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Transport et logistique	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	115 306	24%	91 341	19%	50 297	10%
REGION	3 491	20%	3 359	20%	1 831	11%
18-Cher	400	21%	358	19%	191	10%
28-Eure-et-Loir	609	22%	506	18%	266	10%
36-Indre	375	22%	318	19%	202	12%
37-Indre-et-Loire	770	21%	697	19%	363	10%
41-Loir-et-Cher	543	19%	586	21%	267	10%
45-Loiret	794	18%	894	21%	542	12%

* Lecture : au niveau national, 24% des DEBOE soit 115 306 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

1er semestre 2024 - Agefiph

17

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	4 529	+68%	93	47%	34%	62%
REGION	161	+71%	94	46%	25%	52%
18-Cher	18	+20%	96			
28-Eure-et-Loir	22	+267%	80			
36-Indre	25	+79%	146			
37-Indre-et-Loire	29	+81%	80			
41-Loir-et-Cher	22	+57%	79			
45-Loiret	45	+55%	104			

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

1er semestre 2024 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	3 486	786
REGION	109	29
18-Cher	15	3
28-Eure-et-Loir	10	5
36-Indre	4	1
37-Indre-et-Loire	40	12
41-Loir-et-Cher	29	4
45-Loiret	11	4



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie